



OFFRE D'EMPLOI DE CHARGÉ DE MISSIONS EN « TOURISME »

Descriptif

Labellisé officiellement le 21 décembre 2011, le Parc naturel régional (PNR) des Ardennes est géré par un syndicat mixte, en charge de la mise en œuvre d'une Charte. Frontalier avec la Belgique, le territoire rassemble 76 062 personnes sur 1 176 km², regroupant notamment 91 communes des Ardennes, structurées autour de 13 pôles de services.

La Charte fixe 8 thématiques prioritaires d'actions, dont le tourisme, avec comme objectifs :

- Fédérer les acteurs touristiques,
- Participer à l'animation des routes touristiques des musées,
- Connecter les itinéraires touristiques (signalétique...),
- Qualifier l'offre d'hébergements.

Missions

Sous l'autorité de la direction et en collaboration avec les autres membres de l'équipe du PNR, les missions consisteront, spécifiquement dans les domaines du tourisme :

- à être force de propositions et à garantir une veille de données stratégiques, permettant de répondre aux exigences d'évaluation de la Charte ;
- à mettre en œuvre les orientations de la Charte du PNR et sa déclinaison au sein de sa Stratégie concertée de l'itinérance et des activités de pleine nature :
 - Coordonner l'affirmation touristique du label PNR par des démarches de signalisation (observatoire de l'itinérance, signalétique harmonieuse auprès des collectivités...),
 - Valoriser les réseaux d'itinérance douce touristique (espace VTT-FFC des Vallées de Meuse et Semoy...),
 - Favoriser la pratique d'activités nature responsables (sentiers de découverte, pratiques et manifestations responsables...),
 - Garantir un accueil touristique de qualité (cartes de découverte, éductours patrimoniaux...),
- à mettre en œuvre le projet INTERREG V « Ardenne EcoTourism », dont le PNR est opérateur, à savoir les modules de travail suivants :
 - Accompagner les professionnels du tourisme dans une démarche de développement touristique durable,
 - Valoriser les produits locaux et la gastronomie ardennaise,
 - Développer l'itinérance douce transfrontalière.
- à participer à la vie administrative du syndicat mixte, au pilotage de réunions et de commissions spécifiques et au suivi administratif des dossiers en rapport.

Compétences

Bac + 5 en développement touristique

Connaissances particulières :

- Des principales règles d'administration des collectivités territoriales et des fonds européens INTERREG
- Du développement touristique et de la valorisation paysagère, patrimoniale et culturelle
- Des réseaux d'acteurs et des dispositifs d'interventions et de financements dans ces domaines
- Des logiciels de bureautique, de SIG et de traitement des bases de données



Capacités particulières : autonomie, organisation, rigueur, sens du travail en équipe, esprit de synthèse, créativité, ouverture d'esprit, aptitudes à écouter, à convaincre et à mobiliser, facilités relationnelles et rédactionnelles

Expériences dans le montage de projets partenariaux : conception, mise en œuvre, animation et évaluation

Conditions

Poste ouvert à un fonctionnaire territorial de catégorie A ou emploi contractuel de 3 ans

Temps plein (35 heures hebdomadaires)

Niveau de rémunération selon expérience et grille indiciaire de la Fonction publique territoriale

Permis B et véhicule personnel obligatoires

Poste à pourvoir au plus tôt, entretiens envisagés début novembre et candidatures à adresser pour le 16 octobre 2017 à :

Monsieur le Président
PNR des Ardennes
91, Place de Launet
FR - 08 170 HARGNIES
accueil@parc-naturel-ardennes.fr

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet : www.parc-naturel-ardennes.fr

